

Dossier de Présentation CEPPI

Collectif Enfants Parents Professionnels Interdépartemental

Un réseau de structures petite enfance associatives en Isère et Savoie



But et valeurs du CEPPI :

Le CEPPI est une association qui a pour but de regrouper, promouvoir et soutenir toute structure d'accueil de la petite enfance de l'Isère et la Savoie à gestion associative et fondée sur la responsabilité et la participation parentales. Le CEPPI développe également toute action en faveur de l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents.

Nos valeurs

- Promouvoir la place de l'enfant dans « la cité ».
- Défendre la place du parent et sa reconnaissance dans la société.
- Soutenir la collaboration parents professionnels.
- Favoriser l'ouverture des services d'accueil petite enfance à toutes les familles et à tous les enfants.
- Développer la mutualisation entre les structures, prenant en compte chacun comme ressource.



Présentation de l'association

- Le CEPPI, membre de l'ACEPP

Le CEPPI partage ses valeurs avec le réseau ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), fédération nationale de 30 associations départementales et régionales. L'ACEPP regroupe un millier d'associations petite enfance et représente ces services d'accueil auprès des institutions nationales et territoriales. Le CEPPI constitue une des fédérations départementales de l'ACEPP et à ce titre fédère les adhérents de l'ACEPP sur l'Isère et la Savoie.

- **Le CEPPI en chiffres**

Le CEPPI, créé il y a 20 ans, est basé à Moirans en Isère, et regroupe aujourd'hui :

- 43 associations d'accueil de la petite enfance adhérentes en Isère et 7 en Savoie
- 4 000 parents
- 2 500 enfants
- 300 professionnels petite enfance.

- **Un conseil d'administration dynamique :**

Le CEPPI est une association gérée par un conseil d'administration de 15 personnes, parents et professionnels de structures petite enfance de l'ACEPP. Le conseil d'administration se réunit régulièrement pour réfléchir aux orientations du CEPPI et à leur mise en œuvre.

Les membres du CA travaillent en étroite collaboration avec l'équipe professionnelle du CEPPI.

- **Une équipe professionnelle aux compétences diversifiées :**

L'équipe est composée de 5 salariés permanents (3 équivalent temps plein) aux compétences diversifiées qui mettent en action les orientations du CEPPI.

-Caroline Plisson, coordinatrice.

-Francine Chaumontet, responsable de la cellule ressource petite enfance et handicap.

-Pascale Reynaud, responsable pédagogique du secteur formation et formatrice.

-Nathalie Ruggieri, responsable administrative du secteur formation et comptable.

-Rachel Flandin-Rey, responsable du centre de documentation.

Une dizaine de formateurs vacataires complètent cette équipe en intervenant ponctuellement sur des champs spécifiques.

- **Budget et moyens financiers de l'association :**

Le budget 2008 du CEPPI s'élevait à 243 010€. Les produits se répartissaient en autofinancement pour 49% et en subventions de différents partenaires financiers pour 51%. L'objectif pour les prochaines années serait de maintenir cette capacité d'autofinancement du CEPPI ce qui permettrait de pérenniser l'association.



Les champs d'intervention du CEPPI

Le CEPPI est un pôle ressource petite enfance départemental qui s'appuie sur un fonctionnement en réseau et s'articule autour de 4 axes :

Axe I : Animation du réseau

Axe II : Une expertise petite enfance

Axe III : Un centre ressource petite enfance et handicap

Axe IV : La formation (organisme de formation)



⇒ AXE I : ANIMATION DU RESEAU

- **Objectifs :**

- Permettre aux structures de sortir de l'isolement, de croiser leurs pratiques et leurs réflexions, de mutualiser leurs compétences et leurs expériences, dans une recherche de qualité.
- Renforcer l'ancrage dans un réseau national (ACEPP) aux valeurs partagées.

- **Actions mises en œuvre :**

Café petite enfance, conférences, fêtes petite enfance, réunions à thème...

Le CEPPI propose à ses adhérents (43 structures en Isère et 7 en Savoie) une vie de réseau, qui se traduit par des temps de rencontres parents professionnels et des échanges entre structures.

- **Résultats :**

Création de micro-réseaux correspondant à une logique de territoire.

Par exemple :

Collectif petite Enfance Chartreuse, Vercorsenfantillages, Trièves ... Ces liens ont permis de mettre en œuvre des projets communs (formation, remplacements, supports pédagogiques, thèmes d'année etc...)

- **Perspectives 2010 Animation du réseau:**

- **TOUS DES ARTISTES !**

Poursuivre le travail entamé en 2009 avec les crèches du réseau autour de l'art et du tout-petit :

- Garder des traces des actions menées, sous forme de **recueil**, à construire avec chaque structure.
- Poursuivre le voyage de l'animal colporteur « **Lulu Nouette** », création tissu, à travers les différentes structures.
- Créer une **malle** thématique sur l'éveil culturel et artistique, qui circulerait dans les structures.

- **PARENTALITE ET DIVERSITE**

Travailler ces deux notions, valeurs phares de notre réseau, avec les structures, à partir d'un outil créé par un réseau européen (le DECET), intitulé « **la mallette pédagogique de la documentation des familles** ».

L'objectif : favoriser la communication, une meilleure compréhension mutuelle entre les parents et le lieu d'accueil, et renforcer ainsi l'implication active des parents et un travail pédagogique sur la **diversité** des familles.

Quel en est le contenu ?

Proposer des temps de rencontres entre parents et professionnels autour de la mallette pédagogique « documentation des familles ».

Cette mallette comprend un ensemble d'outils (CD-ROM, jeu de l'oie, poster etc...) qui permettent de rendre visibles les familles par rapport au projet et aux pratiques du lieu d'accueil.

- **CONFERENCES-DEBATS**

Programmer en partenariat avec l'IFTS d'Echirolles, 3 conférences ouvertes aux parents, professionnels et étudiants.



⇒ AXE II : UNE EXPERTISE PETITE ENFANCE

- **Objectifs :**

- Soutenir et favoriser le fonctionnement des structures en rapport avec le cadre législatif et les valeurs associatives et parentales.
- Faciliter le lien avec leurs partenaires.
- Accompagner les porteurs de projets associatifs dans leurs réflexions et leurs démarches.

- **Actions mises en œuvre :**

- **Soutien Technique et pédagogique :**

Permettre aux structures de trouver des réponses à leurs questions d'ordre technique (législation, convention collective ...) ou pédagogique en proposant :

- un suivi individuel : permanences, rendez vous, etc.
- une approche collective : temps d'informations (infos-zoom) proposés autour de différents thèmes (3 à 5 par an)

Un lien étroit avec l'ACEPP permet de proposer des outils performants et un appui à la gestion si nécessaire.

- **Porteurs de projets associatifs :**

- Accompagnement individuel des porteurs de projets.
- Aide à la création et soutien dans l'évolution des associations existantes.

- **Participation du CEPEP à la CDAJE de l'Isère (Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants)**

La commission réunit les principaux acteurs de la petite enfance : le Conseil général, les CAF de Grenoble et de Vienne, ainsi que le CEPEP et d'autres organisations associatives ou syndicales.

Ses missions sont d'établir un état des lieux de la petite enfance sur le département et d'élargir la réflexion sur tout ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants.

Le CEPEP participe à la commission plénière et à plusieurs sous groupes de travail.

- **Résultats :**

- **Nous répondons actuellement à une centaine de demandes par an.**

Notre appui technique aide les structures à trouver des réponses à leurs problèmes facilitant la prise de fonction par des parents bénévoles.

- **Nous accompagnons environ une dizaine de porteurs de projets par an.**

Par exemple, la création d'une structure itinérante à Monestier de Clermont (*La Petite Récré*) ou encore le déménagement et l'évolution de la crèche parentale *Chez Pom Flore et Alexandre* à Grenoble.

- **Perspectives 2010 Expertise petite enfance :**

- **LABEL PARENTAL ACEPP**

L'ACEPP travaille à la construction d'un « label parental ACEPP » dont les objectifs seraient de :

- Favoriser le développement des structures associatives
- valoriser les savoirs faire, les pratiques, les valeurs et les principes des associations parentales comme étant **gage de qualité**.
- permettre aux associations de s'inscrire dans une démarche dynamique de progression en gardant vivant le sens de leur projet parental.

Le label sera constitué différents critères qui concerneront les principes de mise en œuvre des valeurs de l'ACEPP par l'association, de manière suffisamment large pour permettre la reconnaissance d'une diversité de pratiques.

Le CEPPI s'inscrit dans le lancement de la phase active de ce label : sensibiliser, inscrire dans cette démarche et accompagner les structures intéressées.

- **INFO-ZOOM**

Dans le cadre du soutien technique, plusieurs thématiques seront proposées sous forme d'échanges collectifs avec des intervenants :

- la CAF, partenaire des structures petite enfance
- l'environnement législatif de la petite enfance
- le fond de formation Habitat Formation
- le syndicat employeur SNAECSSO et la convention collective

- **PORTEURS DE PROJET**

Accompagnement d'un projet de garde d'enfants à domicile en horaires atypiques sur le quartier Teisseire de la ville de Grenoble.



⇒ AXE III : UN CENTRE RESSOURCE PETITE ENFANCE ET HANDICAP

- **Objectif :**

Favoriser l'accueil de l'enfant de moins de 6 ans en situation de handicap en milieu ordinaire.

- **Actions mises en œuvre :**

- Un travail auprès des professionnels des structures et services petite enfance : informer, former, documenter.
- Un service de proximité auprès des familles : rencontrer, accompagner, soutenir.
- Etude des pratiques d'accueil : répertorier et identifier les besoins.
- La mise en réseau des partenaires locaux : décloisonner, mutualiser, collaborer.

La question du handicap se retrouve également de manière transversale dans toutes les actions du CEPEPI.

- **Résultats :**

- Participation à des groupes de travail au niveau départemental et national, avec différents partenaires.
- Accompagnement d'une dizaine de structures en 2008 sur la thématique du handicap, soit 25 rencontres et une centaine de mails échangés avec les structures sur ces questions.
- Actions de sensibilisations ayant pour outil la malle de jeux « Et moi qui je suis ? ».
- Des actions de formation et des réunions d'informations, soit 60 personnes touchées en 2008.

- **Perspectives 2010 Centre ressource petite enfance et handicap :**

Poursuivre le travail en cours en renforçant la mise en cohérence et la lisibilité des actions diversifiées menées par le Centre Ressource :

- Mettre en place une information mensuelle sur la thématique du handicap.
- Evaluer régulièrement avec les structures le nombre d'enfants en situation de handicap accueillis (la dernière évaluation date de 2006).
- Sensibiliser des nouvelles structures à la question du handicap, en lien avec leur CA.
- Diversifier l'offre de formation en fonction de l'analyse du CEPPI et du retour des participants.
- Renforcer la présence des familles dans les réunions de travail et les instances de réflexions.



⇒ AXE IV : LA FORMATION

- **Objectifs:**

- S'appuyer sur la formation pour améliorer la qualité d'accueil dans les services petite enfance.
- Travailler la collaboration parents-professionnels
- Proposer aux parents et professionnels de tous services petite enfance des formations en lien avec leurs problématiques de terrain.
- Animer des temps d'analyse de la pratique auprès des professionnels petite enfance, animatrices de relais, assistantes maternelles et groupes de paroles de parents.

- **Actions mises en œuvre :**

Le CEPPI est organisme de formation et propose chaque année un programme diversifié de **formations collectives à des tarifs adaptés et accessibles au secteur associatif.**

Nous répondons également tout au long de l'année à de nombreuses demandes de formations sur site et d'analyses de la pratique.

- **Résultats :**

En 2008, **9 000h de formation qui ont touché 850 stagiaires** (formations sur site, analyse de la pratique et formations collectives).

Ces formations, au-delà de l'apport théorique proposé ont permis ainsi de favoriser les **échanges d'expériences et la mutualisation des pratiques** entre stagiaires.

- **Perspectives 2010 Formation :**

Les journées de formations collectives proposées font références à 4 axes thématiques privilégiés :

- **L'enfant dans sa singularité, une approche diversifiée :** Eveil psychomoteur / L'enfant et le jeu / Communiquer avec les jeunes enfants / Du repérage de difficultés à la question du handicap
- **Eveil culturel et artistique :** Eveil culturel et pratiques artistiques / Arts plastiques / Spectacle / Eveil musical / Danse / Maquillage
- **Santé :** Hygiène et diététique / Secourisme
- **Journées des responsables de structures :** communication / gestion des urgences / entretiens d'évaluations.



Des outils au service du pôle ressource

- UNE LUDOTHEQUE EN RESEAU

L'axe du jeu est un outil important au CEPPI, tant pour travailler différentes thématiques, que pour apporter une dimension concrète au travail en réseau.

La ludothèque, portée par des salariés et bénévoles du CEPPI, s'articule autour de 2 axes principaux :

- **Malles de jeux à thème itinérantes** : 8 malles de jeux ont été créées sur des thèmes variés (« familles du monde », « malle sensorielle », contes et comptines », « Et Moi qui je suis ? » sur la question du handicap, etc) et sont mises à disposition des structures.
- **Des ateliers de fabrications de jeux** destinés aux parents et professionnels sont organisés régulièrement, favorisant ainsi la dimension créatrice de chacun et l'échange.

- UN CENTRE DOCUMENTAIRE

Le centre documentaire du CEPPI est accessible à l'ensemble des acteurs « petite enfance ». Il est un appui indispensable à toute réflexion et formation. Il comprend articles et ouvrages sur différentes thématiques (parentalité, diversité, législation, formation professionnelle, etc), abonnements à plusieurs revues et supports vidéos.



Les partenaires du CEPPI

Le CEPPI intervient en lien avec différentes institutions dont certaines apportent un soutien financier. Par ailleurs le CEPPI développe un partenariat avec d'autres associations autour de projets communs.

- **Partenaires institutionnels financeurs**



CAF Grenoble et Vienne



Rhône-Alpes Région



C C A S



- **Partenaires de projet**

IFTS

ODPHI

AFIPAEIM

Pays Voironnais

Parc Naturel et Régional de la Chartreuse



Contacts

CEPPI
47, Rue de la République
38430 MOIRANS

Tél : 04.76.35.02.32
Fax : 04.76.35.14.39
Mail : assoceppi@wanadoo.fr

Contact Coordinatrice :
Caroline PLISSON
Tél : 06.76.83.26.31